



# CLIO. Histoire, femmes et sociétés

1 (1995)

Résistances et Libérations France 1940-1945

---

Françoise Thébaud et Eliane RICHARD

## Les femmes et la politique

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Françoise Thébaud et Eliane RICHARD, « Les femmes et la politique », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 1 | 1995, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/527> ; DOI : 10.4000/clio.527

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/527>

Document généré automatiquement le 10 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Françoise Thébaud et Eliane RICHARD

## Les femmes et la politique

- 1 À l'occasion du cinquantième anniversaire de l'accession des Françaises aux droits politiques, l'Association **Les femmes et la ville** (présidente Yvonne Knibiehler, Université de Provence) et le **Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes** (présidente Eliane Gubin, Université libre de Bruxelles) ont pris l'initiative d'organiser conjointement des recherches consacrées aux rapports des femmes et de la politique. À Lyon Michèle Bacot et Marie-Claude Plantin (IEP), Mireille Meyer et Françoise Thébaud (Centre Pierre Léon, Université Lyon 2) se sont associées à l'entreprise, dont l'objectif est de conduire des investigations parallèles à des fins comparatistes, et de faire émerger s'il y a lieu la diversité provinciale.
- 2 Dans ce cadre ont été menés trois sortes de travaux : une enquête qualitative (par entretiens semi-directifs) auprès des élues et des responsables d'associations ; une enquête quantitative (par questions fermées et codées) auprès des employé-e-s municipaux : elle n'a finalement pu se faire qu'à Villeurbanne, avec environ 300 réponses pour 1 800 envois ; des recherches historiques. Pour l'heure, les deux enquêtes n'ont pas encore été exploitées, mais l'exploration historique a donné de premiers résultats présentés ici par les étudiants (Séverine Bouchard de Lyon) ou leurs enseignantes (Eliane Richard de l'Université de Provence et Françoise Thébaud de l'Université Lyon 2) et confrontés lors d'une journée organisée à Lyon le 17 juin 1994.
- 3 **Arnaud Masson** a présenté les mouvements suffragistes à Marseille dans l'entre-deux-guerres. Le dépouillement de la correspondance du cabinet du Préfet (A.D. BdR), la consultation des deux plus grands organes de presse locaux, *Le Petit Provençal* et *Le Petit Marseillais*, l'enquête orale auprès de quelques témoins et l'utilisation de travaux de maîtrise antérieurs (biographies de militantes et études sur les mouvements associatifs féminins) lui ont permis de sortir de l'ombre (où la recherche universitaire l'avait laissé jusqu'à ce jour) ce qui fut non seulement une activité militante mais aussi pour beaucoup de femmes le véritable apprentissage de la vie politique.
- 4 Lors d'une première période (1913-1925), le suffragisme marseillais se structure sous l'influence de Paris en prenant appui sur quelques personnalités locales déjà investies dans des activités associatives et qui glissent ainsi du social au politique. La décennie 1925-1935 est considérée comme l'apogée du mouvement qui se manifeste par des actions spectaculaires, inscriptions sur des listes électorales en 1925, Congrès féministe international en mars 1933, élections municipales parallèles en 1935. Mais, par la suite, le pacifisme prend le pas sur le suffragisme dans les associations ; la dissolution des unes en 1940, la reconversion des autres dans les œuvres de guerre, tout concourt, dans une conjoncture devenue peu favorable, à ce que tombe dans l'oubli l'action énergique mais éphémère des suffragistes marseillaises.
- 5 Chemin faisant, Arnaud Masson étudie la sociologie des militantes, leurs moyens d'action, la participation masculine à la lutte des femmes, les clivages idéologiques du mouvement. Il relève, en marge du suffragisme public, l'existence d'un « suffragisme privé » encore plus méconnu - et plus difficile à connaître - auquel il attribue la réussite exceptionnelle de certaines actions. Il pose aussi une question essentielle, celle du lien possible entre suffragisme, Résistance et engagement politique des femmes après 1944. D'autres recherches en cours, sur les femmes dans la Résistance à Marseille et sur Germaine Poinso-Chapuis, permettront peut-être d'y répondre.
- 6 **Alain Blanc** a communiqué les résultats de son mémoire sur Les candidates et élues au Conseil municipal de Marseille de 1945 à 1989. Son étude repose sur l'analyse des dossiers électoraux (A.D. BdR.), des bulletins municipaux officiels, des trois grands quotidiens locaux, *La Marseillaise*, *Le Provençal*, *Le Méridional*, et de témoignages d'élues dont il déplore qu'ils n'aient pu être plus nombreux. La recherche porte sur un demi siècle de participation des femmes à la vie politique, de leur premier vote le 29 avril 1945 à l'année 1995 où va être renouvelée l'équipe mise en place six ans plus tôt. Elle ne concerne pas la pratique électorale des Marseillaises, mais leur représentation à travers les élues - peu nombreuses -, et aussi les candidates qui le sont davantage.

- 7 L'analyse porte sur la sociologie de cette population, sa répartition sur les différentes listes et les obstacles de toute nature qui se dressent entre elle et l'exercice du pouvoir local. Concernant les élues, on étudie l'évolution de leur effectif, leurs responsabilités (postes d'adjointes, délégations) et leurs attributions (commissions). Compte tenu de tous ces critères, une périodisation se précise. L'immédiat après-guerre marqué par une importance relative des femmes (16 % du conseil municipal), est suivi dans les années 1950-1960 d'une « traversée du désert » : le taux de représentativité tombe à 3 % en 1965. À partir de 1971 la remontée s'amorce et, en 1983, un conseiller municipal sur quatre est une conseillère ; ce sont « les années-femmes » auxquelles succède le reflux avec le succès de la liste Vigouroux en 1989 : moins de 16 % de femmes en dépit d'un poste d'adjointe supplémentaire.
- 8 Alain Blanc a le souci de comparer cette évolution à la moyenne nationale. Des discordances chronologiques entre les deux, il déduit une spécificité marseillaise et pose le problème essentiel du rôle joué par Gaston Defferre dans la promotion politique des femmes. Après avoir tenu une place de premier plan dans la Résistance et la Libération de la Ville, il est maire de Marseille en 1944-1945, puis de 1953 à son décès en 1986 ; à ses côtés, Irma Rapuzzi, conseillère municipale pendant 34 ans, adjointe aux finances pendant un quart de siècle, première adjointe chargée des affaires de la ville quand il devient Ministre de l'Intérieur en 1981. Mais Irma Rapuzzi refuse de témoigner...
- 9 **Sophie Mannino** s'est intéressée à l'image du droit de vote des femmes dans la presse lyonnaise de la Libération. Des éléments d'analyse de contenu (118 articles seulement pour 12 périodiques de septembre 1944 à décembre 1947, essentiellement de courtes chroniques et des comptes rendus situés en bas de page) montrent que l'accès des Françaises à la citoyenneté n'est pas considéré comme un événement majeur de la Libération, même si les journaux les plus à gauche, et particulièrement *La Voix du Peuple* communiste, lui accorde une plus grande place. Toutefois les Lyonnais en sont informés très tôt (33 % des articles paraissent en 1944, surtout en octobre et novembre), avant les nombreuses périodes d'élections autour desquelles se concentre alors l'essentiel des parutions. Les journalistes femmes semblent plus favorables à la mutation que les hommes, mais plus de la moitié des articles ne sont pas signés.
- 10 Deuxième niveau d'analyse : les thématiques envisagées. Le droit de vote est présenté comme un octroi quasi anonyme du « gouvernement de la République » (de Gaulle n'est cité que deux fois, Fernand Grenier jamais) pour récompenser la participation des femmes à la Résistance ; les journalistes veulent ignorer ou même déprécier le combat suffragiste antérieur. Mais ils s'inquiètent bien plus fréquemment des effets du vote féminin (« ce saut dans l'inconnu ») et particulièrement du surnombre des électrices, dont ils tentent de conquérir les voix ou de faire l'éducation politique. Ainsi lit-on dans *La Marseillaise* du 15 mars 1945 : « les prochaines élections seront à la fois provisoires et féminines. Ce n'est pas ça qui mettra fin aux combinaisons... elles seront de dentelles et voilà tout ».
- 11 Ce qui frappe avant tout est la mise au jour du poids des représentations autour de la différence sexuelle. À côté de l'unique numéro de *Marie-Jeanne* (paru dans *Le Maquis* du 8 juin 1946) qui réclame la construction à Lyon d'un « Tombeau de la martyre inconnue » et exalte le rôle des femmes dans la reconstruction du pays (il est vrai au nom de leurs qualités spécifiques), que d'articles pour douter de la compétence et de l'indépendance d'esprit des femmes : elles ne comprennent rien, écrit-on, aux procédures démocratiques, elles votent soit contre le candidat de leurs maris, soit comme le mari ou « le flirt du moment », « pour le blond, le brun ou le barbu ». Que d'articles aussi pour dévaloriser l'acte civique des femmes - et conjurer la nouveauté - en l'associant à des réalités féminines traditionnelles : queue devant les urnes et queue pour le ravitaillement, présence des femmes et ambiance légère ou au contraire atmosphère religieuse...
- 12 **Séverine Bouchard**. Réalisée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise<sup>1</sup>, cette étude régionale sur les candidates et élues à Lyon de 1944 à 1958 aimerait s'inscrire en complément du travail de William Guéraiche<sup>2</sup> qui ne s'est intéressé qu'à des femmes ayant joué un rôle au niveau national. Afin d'obtenir plus d'informations, j'ai privilégié plusieurs pistes de recherche. D'abord l'étude des dossiers des élections municipales (1945, 1947, 1953), cantonales et cantonales partielles faisant intervenir des femmes (1945, 1949, 1951, 1953, 1955, 1958) et

des élections législatives (1945, juin 1946, novembre 1946, 1951, 1956)<sup>3</sup>, afin d'obtenir un certain nombre d'indications chiffrées, données objectives essentielles, telles que le nombre de femmes ayant participé à la vie publique lyonnaise, leur nombre par parti, par élection, le décompte des voix obtenues, etc., ainsi que des renseignements biographiques généraux communs à toutes les femmes recensées, tels que la date et le lieu de naissance, la profession, l'adresse, l'appartenance politique... Puis l'analyse de la presse locale de l'époque<sup>4</sup>. Cette lecture m'a permis de découvrir le regard porté par les journalistes, hommes ou femmes, sur les femmes politiques lyonnaises (réactions peu nombreuses), les grands thèmes abordés par ces dernières dans leurs discours électoraux. Il faut, cependant, attendre la veille des élections municipales de 1945 pour que la population soit vraiment informée de l'entrée des femmes en politique grâce à la propagande des partis politiques à la veille des premières élections. Enfin, par l'enquête orale auprès de témoins de l'époque, j'ai pu compléter certaines de ces informations. Prometteuse initialement, cette partie du travail a connu moins de succès : beaucoup de ces femmes sont décédées, d'autres âgées et fatiguées n'ont pu me recevoir, certains partis politiques ont disparu... Je n'ai donc rencontré que quatre personnes (3 communistes, 1 R.P.F./ indépendante) et sur trois questionnaires envoyés, deux réponses me sont revenues (1 communiste et 1 socialiste). Bien entendu, chacune de ces sources ne fonctionne pas de manière autonome, elles se rejoignent, se corroborent et parfois se contredisent.

- 13 Ainsi, entre 1945 et avril-mai 1958, sur 14 consultations électorales (municipales, cantonales et législatives), j'ai recensé 191 femmes candidates dont 25 élues (1 seule députée !), soit 13 % des candidates, contre 1 188 hommes candidats comprenant 219 élus (18 %). Le rapport femmes/hommes est de une pour six au niveau des candidatures, de une pour neuf au niveau des élus. Si l'on tient compte des phénomènes de réélection et de cumul des mandats, elles ne sont plus que 132 personnes dont 13 élues, soit 9,8 % des candidates, ce qui correspond à peu près aux chiffres de William Guéraiche. De fait, que ce soit dans l'itinéraire ou la rhétorique de ces femmes politiques, il n'existe pas de spécificité lyonnaise... ni dans la chronologie où l'on s'aperçoit que, nombreuses dans la Résistance, elles n'entrent pas en force dans les comités de Libération. C'est au moment où elles votent pour la première fois que leur nombre double au conseil municipal : de quatre au conseil municipal provisoire désigné en septembre 1944, elles sont huit élues en avril 1945. Faut-il voir là une corrélation entre vote des femmes et élection des femmes ? Y avait-il plus de femmes sur les listes pour attirer les votes féminins ? S'agissait-il de « femmes-alibi », mises sur les listes en prévention de toutes accusations d'anti-féminisme ? A ces élections elles représentent en effet 21 % des candidats, taux qui ne sera plus jamais atteint. Dès la mise en place de la IV<sup>ème</sup> République et le retour des « grands partis » enhardis par la Résistance, leur nombre baisse et cela, quel que soit le type d'élection ou le parti : 16 % des candidats aux municipales d'octobre 1947 et encore huit élues, elles ne sont plus que 11 % des candidats en 1953 toutes élections confondues, plus que trois au conseil municipal. La vie quotidienne a-t-elle repris le dessus ? La vie politique devenant plus rude et plus compliquée, demande-t-elle des acteurs plus expérimentés ?
- 14 A Lyon, autour d'une mairie radicale qui semble indestructible, on assiste à une sorte de bipolarisation dans la répartition politique de ces nouvelles recrues autour des « deux Églises » : PCF et MRP. L'image traditionnelle de « la colline qui travaille [la Croix Rousse] et de la colline qui prie [Fourvière] » peut expliquer l'attrait pour ces deux partis là. De plus, tous deux s'appuient sur une base syndicale importante et apparaissent différents des partis traditionnels de la III<sup>ème</sup> République, hostiles aux femmes. À eux deux, ils présentent le plus de candidates : aux élections municipales de 1947 par exemple, le PCF présente 29 % de femmes et le MRP 17 % ; en 1953, ils présentent tous les deux 19 % de femmes, mais c'est le PCF qui permet le plus grand nombre d'élections.
- 15 Il arrive parfois qu'il y ait surenchère entre les partis et dans ce cadre là, le scrutin de liste est le plus favorable aux femmes. Est-ce pour cela qu'elles sont plus nombreuses au conseil municipal (8 sur 58 en 1945, puis 8 en 1947, puis 3) qu'au conseil général (1 à 2) ? Ou bien, est-ce parce qu'elles sont plus nombreuses à briguer un mandat municipal qui leur paraît plus accessible et plus intéressant car c'est un rôle de proximité, moins politisé, où l'on peut se faire

un nom ? Mais si ce scrutin de liste est plus favorable aux femmes, il faut encore franchir le handicap du rang sur la liste. En effet, très nombreuses sur les listes aux élections législatives (17 à 18 % des candidats), elles y sont peu élues : 1 pour 12 candidates. La seule élue, la communiste Mathilde Méty, figure au deuxième rang sur la liste, les autres sont toutes placées en position inéligible.

16 Dans mon enquête, la femme politique lyonnaise se révèle dans ses grands traits : lyonnaise de naissance, communiste ou démocrate-chrétienne, elle se présente dans son quartier voire son arrondissement, elle accède à la politique en tant que Résistante ou femme de... en 1945, puis en tant que militante syndicaliste... Employée (secrétaire), mère au foyer ou institutrice, professeur (législatives), elle véhicule une certaine image de la femme, celle qu'on attend d'une femme de cette époque : la femme-travailleuse ou la femme-mère. Mais, mariée, elle préfère attendre d'être libérée de certaines obligations familiales, et c'est ainsi qu'elle est âgée de 40 à 49 ans. Cette femme politique lyonnaise est plus jeune que son homologue masculin au conseil municipal<sup>5</sup>, dont la moyenne d'âge est de 48 ans en 1945 puis 51 ans en 1947 et 52 en 1953. L'enracinement local est un élément indispensable pour les deux sexes mais la sélection sociale a l'air plus évidente chez les hommes que chez les femmes à qui l'on demande avant tout d'être mère de famille, au point que cela figure chez certaines en guise de profession ! Dès lors, que veulent-elles faire ? Y a-t-il une vie politique au féminin, une façon féminine de faire de la politique ?

17 Quand on les écoute, elles ont tellement intégré cette vision paternaliste de leur rôle en politique que, d'elles-mêmes, elles reconnaissent qu'elles s'occupent des affaires sociales par intérêt, mais aussi par obligation : les hommes leur laissent volontiers et librement exercer leurs « talents » dans cette sphère qui leur est réservée. En tant que femme, et mère, le thème de la paix est aussi très mobilisateur. Certaines ont acquis une solide réputation en ne s'occupant que de cela. Une femme politique ne serait-elle alors qu'un homme politique qui s'intéresse aux difficultés et aux besoins des autres ? De leurs dires, il ressort qu'elle n'exerce pas ses talents de la même façon qu'un homme sauf lorsqu'elle a un certain « niveau » politique. Elle est plus sensible, plus sentimentale peut-être. Plus attentive aux autres (est-ce pour cela qu'elle s'occupe du social ou est-ce à cause de cette responsabilité qu'elle réagit ainsi ?), elle est moins « magouilleuse » ; moins avide de pouvoir, elle accorde moins d'importance aux enjeux politiques et aux luttes d'influence ; elle tergiverse moins et va droit au but ; elle est plus pratique et plus concrète. En acceptant de prendre en main les affaires sociales, ces femmes politiques sont entrées dans le rôle qu'on leur avait réservé, mais à partir de 1947, certaines se lassent comme nous l'avons vu. À quoi faut-il attribuer ce recul ? Pourquoi la féminisation de la vie politique, pourtant encourageante au sortir de la guerre, ne dure-t-elle pas ?

18 Des causes conjoncturelles peuvent expliquer, en partie, le phénomène : des raisons de politique générale et des raisons institutionnelles se répercutent sur la vie lyonnaise touchant notamment le parti communiste et le MRP au profit du RPF. Or les femmes se sont engagées nombreuses dans ces deux partis, elles sont les premières victimes de cette conjoncture où la IV<sup>e</sup> République ressemble à cette III<sup>e</sup> République hostile aux femmes. Le mode de scrutin révèle son ambiguïté : même favorable aux candidates, la proportionnelle joue contre elles, les personnes dites « plus compétentes » étant placées en tête de liste à leur détriment. Des causes structurelles interviennent également : les hommes, par leur mauvaise volonté, maintiennent la différence par des rôles imposés en marge du pouvoir ; refusant de les reconnaître comme leurs égales, les considèrent-ils comme des voleuses d'emploi politique ? Mais, de leur côté, les femmes ont leurs responsabilités : elle ne votent pas forcément pour leurs concitoyennes ; entre élues, il n'y a pas de solidarité au-dessus des partis. Certaines se sont vite découragées et ne font qu'une campagne électorale. Le poids des tâches quotidiennes - la vie est restée longtemps difficile après la guerre, elles n'ont pas tous les moyens d'avoir une aide à domicile -, le statut de mineures juridiques qu'elles conservent jusque dans les années 1960, le poids de l'éducation reçue, tout cela peut expliquer cet abandon. Peut-être faut-il attribuer cette lassitude à un vieillissement général chez ces femmes, mais, dans ce cas, pourquoi le renouvellement ne se fait-il pas ? Toutes ces causes sont, bien sûr, liées mais l'héritage culturel est en grande partie responsable de ce « conditionnement ».

19 13 élues en 13 ans, réparties sur les trois types d'assemblées de l'époque, c'est quand même bien peu ! Et loin de s'améliorer sous la Ve République, le phénomène s'est stabilisé. La Libération fut un entracte qui suspendit un instant le cours des « lois » de la politique...

---

### **Notes**

1 Séverine Bouchard, *L'entrée des femmes en politique à Lyon, 1944-1958*, sous la direction de Mme Françoise Thébaud, Lyon II, juin 1994, 198 p. S. Bouchard présente elle-même son travail.

2 *Les femmes dans la vie politique française de la Libération aux années 1970. Essai sur la répartition du pouvoir politique*, thèse de doctorat sous la direction de Mme Rolande Trempé, Toulouse, septembre 1992.

3 Archives Départementales du Rhône, série W.

4 Dix-huit quotidiens représentant toutes les tendances politiques.

5 Géraldine Prompt, *Le personnel municipal et les élections à Lyon de 1931 à 1953 - Le troisième arrondissement*, Mémoire de maîtrise sous la direction de M. Etienne Fouilloux, Lyon II, octobre 1992.

---

### **Pour citer cet article**

Référence électronique

Françoise Thébaud et Eliane RICHARD, « Les femmes et la politique », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 1 | 1995, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/527> ; DOI : 10.4000/clio.527

---

### **Droits d'auteur**

Tous droits réservés

---